

L'ÉCLAIR

ORGANE POPULAIRE DE DEFENSE CATHOLIQUE, POLITIQUE & LITTÉRAIRE
PARAISANT A LYON LE SAMEDI

ABONNEMENTS

RHÔNE et départements limitrophes... 1 an 6 fr. — 6 mois 3 fr. 50
Autres départements..... 1 an 7 fr. — 6 mois 4 fr. »
Etranger..... le port en sus.
Les abonnements partent du 1^{er} de chaque mois

BUREAUX, RÉDACTION, ADMINISTRATION
Place Bellecour, 3, à Lyon, chez MM. Vitte et Perrussel
Boîte dans la cour.
Vente en gros : Rue Tupin, 31

ANNONCES :

Elles sont reçues exclusivement
A LYON, à l'agence de publicité V. FOURNIER, r. Confort, 14.
A PARIS, à l'agence HAVAS, place de la Bourse, 8.

BULLETIN POLITIQUE

Depuis longtemps la presse conservatrice avait jeté le cri d'alarme au sujet des menaces toujours croissantes du parti socialiste. Chacun pressentait que ces appels quotidiens au meurtre et à la guerre civile ne pouvaient rester sans effet et que les colères longtemps concentrées finiraient par faire explosion. Tous les jours on répétait aux hommes du pouvoir le *caveant consules*. C'était peine perdue. Ils avaient bien assez à faire d'expulser les Sœurs de Charité et de replacer partout par des laïques les instituteurs congréganistes. D'ailleurs ces socialistes dont on s'effrayait ne renversaient-ils pas les croix, n'attaquaient-ils pas tout ce qui touche à la religion ? C'étaient donc plutôt de puissants auxiliaires, et leurs noms étaient inscrits sur les listes des victimes du 2 Décembre.

Aujourd'hui les choses ont bien changé de face, et on ne plaisante plus des anarchistes. Toute la France est encore sous le coup de l'émotion causée par leurs tristes exploits, et Lyon en particulier a vu deux de ses édifices devenir l'objet de leurs tentatives criminelles. Le sang a coulé, et cependant a-t-il lieu peut-être de se féliciter en songeant aux catastrophes plus épouvantables encore qui eussent pu se produire. On ne parle plus que de dynamite, de nitro-glycérine, de bombes infernales, et l'opinion publique effrayée grossit le mal et par ses exagérations augmente la frayeur des gens paisibles.

Cette fois on sent bien, dans les sphères officielles, qu'il y a là un danger sérieux, on comprend qu'une répression sévère est nécessaire, que le pays est alarmé et réclame l'intervention d'un pouvoir fort pour l'arrêter sur la pente fatale où il glisse.

Mais où trouver cette main ferme et ce pouvoir fort ? Le journal républicain le *Parlement* avoue qu'« aujourd'hui toutes les institutions politiques et administratives sont ébranlées ; elles n'ont plus de fondement ; elles sont en l'air ; il suffirait d'une secousse pour les renverser. Rien ne tient, de quelque côté qu'on se tourne, on ne voit rien qui soit solide... » Sur qui compter, en effet ? Le ministère, les Chambres, le président de la République lui-même, n'ont-ils pas donné et ne donnent-ils pas à présent surtout le même exemple de faiblesse et d'indécision ?

Dans le département de Saône-et-Loire, des attentats avaient été commis qui réclamaient une juste et sévère répression. Et voilà que la Cour d'assises de Chalon n'ose accomplir jusqu'au bout sa mission, et que le cours de la justice est suspendu. Le procureur général avoue que s'il peut assurer la sécurité des jurés dans l'enceinte du palais de justice, il est impuissant à leur donner au dehors la même protection. Aussi demande-t-il le renvoi de l'affaire à une autre session de peur de voir mises à exécution les menaces proférées par les anarchistes.

A Paris nous voyons dans un grand meeting de protestation tenu par ces mêmes anarchistes, les orateurs se livrer impunément aux diatribes les plus violentes contre le gouvernement et tout l'ordre de choses actuel.

L'un d'eux prévoit que le temps n'est pas éloigné où nos gouvernants seront emportés par la tempête populaire. « Ils sentent, dit-il, que la République ne peut tarder à leur échapper. Le moment venu, il s'agira pour les socialistes de se joindre à tous les révolutionnaires pour empêcher toute espèce de gouvernement, l'autorité étant un principe absolument délétère. » Un autre orateur s'écrie non sans quelque vérité, avouez-le, messieurs les républicains ! « On nous accuse d'avoir fait sauter les croix, nous ne nous en défendons pas. Grévy lui-même nous a donné l'exemple. Le 14 juillet 1831, Grévy pillait un archevêché. A ce moment il étudiait le droit, il devait le connaître. Nous croyons aussi avoir ce droit en faisant sauter les croix. » Et il termine en disant qu'il faut détruire tout pouvoir et empêcher tout autre de le prendre.

Ecoutez cela, révolutionnaires d'hier, conservateurs d'aujourd'hui. Sans doute une fois au gouvernement on voudrait bien oublier ce qu'on a fait dans l'opposition.

Mais les faits ont leur logique impitoyable. Les armes dont vous vous êtes servis pour renverser tous les régimes étaient à deux tranchants, et maintenant on les retourne contre vous. Vous avez encore la force brutale des gendarmes et des baïonnettes, mais la force morale vous manque, et déjà vous êtes débordés de toutes parts. Vous avez semé le vent et récoltez la tempête. Ne vous en étonnez pas.

Et maintenant que sortira-t-il de la tourmente qui s'élève ? Dieu seul le sait.

COURSE AUX NOUVELLES

Rome. — Nous regrettons que notre périodicité et notre modeste format ne nous aient pas permis de reproduire le magnifique discours adressé par N.-S. Père le Pape, aux pèlerins français reçus en audience le 15 octobre. Nous ne pouvons en citer que la dernière partie qui témoigne de cet ardent amour de Sa Sainteté pour notre pauvre pays :

« Nous désirons que Nos paroles soient entendues par tous les catholiques de France et reçues avec la soumission filiale dont vous êtes animés vous-mêmes. En attendant, nous implorons du Très-Haut sur la France l'abondance des faveurs célestes, et comme témoignage de Notre affection paternelle, Nous accordons à vous ici présents et à vos familles la Bénédiction apostolique. »

Son Excellence — Mgr de Rende, archevêque de Bénévent, nonce apostolique à Paris, a dû quitter Rome le 25 courant pour se rendre à son poste.

Approches de l'orage. — *L'Officiel* a parlé. Par décret du 22 octobre, le Sénat et la Chambre des députés sont convoqués en session ordinaire pour le 9 novembre 1882.

Les beaux jours du ministère sont passés, adieu pour lui à cette quiétude, à cette paix relatives.

Les royalistes dans le Midi. — Dimanche dernier a eu lieu à Montpellier la fête organisée à l'occasion de l'anniversaire de la naissance de M. le comte de Chambord. Le banquet était présidé par M. le vicomte Rodez de Bénévent, ayant à sa droite M. de Charette, à sa gauche, M. André Barbes, rédacteur du *Clairon*.

A Marseille, à Montauban, de pareilles fêtes encore. Nous aimons ce réveil : il est pour nous le prélude d'un mouvement qui se généralisera, il est l'annonce d'un retour aux vieilles traditions de la France, il est l'espérance !

Liberté de conscience, en R. F. — A Blois, M. Brisset, ferblantier fournisseur des hospices vient d'être privé de cette clientèle par M. Mahoudeau, maire républicain. Le crime de M. Brisset était que son fils fréquentait l'école des Frères.

Rouen. — On a constaté, dans le budget municipal, un déficit de 500,000 francs. — En Algérie, un énorme trou a aussi été fait aux finances du gouvernement général. A Lyon on cherche encore les 300,000 fr. perdus à l'octroi. C'est vraiment étrange de voir l'argent se volatiliser si promptement entre les mains des républicains.

Paris — est ravagé par la fièvre typhoïde, 250 morts par jour en moyenne, comme si Paris n'était pas suffisamment éprouvé par la fièvre politique.

Nihilistes français. — Nos lecteurs connaissent les explosions de Montceau et de Blanzay. La traînée de poudre continue à courir. A Amiens, un industriel a été menacé et réellement incendié après. A Paris, un atelier d'ébénisterie a été brûlé pour le même motif. A Lyon, une bombe a éclaté sous le théâtre de Bellecour, le 25 octobre à deux heures du matin ; et une cartouche de dynamite a fait explosion au bureau de recrutement. Au théâtre il y a eu 12 blessés.

Ça ne commence pas mal. Nous voilà aussi civilisés que la Russie.

Un pornographe. — M. Lavratte, vient d'être condamné à six mois de prison pour caricature obscène dans le journal le *Monde Plaisant* ; Strauss, l'éditeur, a été condamné à 200 d'amende, et les imprimeurs Bernard père et fils, chacun à 1,000 fr.

Il n'y a que ça qu'ils n'ont pas volé, ces marchands de boue.

Lyon Républicain — a le bon goût de publier en gravure « la Grande levée des Goupillons » où l'armée des jésuites allant à l'assaut d'une école laïque... avec la *Marseillaise des Jésuites*. Puis dans le même numéro où il annonce ladite gravure, Lucien Jantet enfourche un article furibond contre les « infâmes socialistes » avec ce titre : « assez d'anarchisme. »

Cher confrère, quand, comme vous, on sème la haine dans la première page de son journal, on a mauvaise grâce à s'exclamer contre la cartouche de dynamite qu'on trouve à la seconde.

Vous n'avez pas fini. Vos niaiseries anti-cléricales ne prennent plus, et la mèche que vous avez allumée vous fera sauter... selon vos mérites d'ailleurs !

Certains journaux républicains de Paris continuent à accuser les cléricaux des explosions de Montceau-les-Mines. Comme une douche viendrait là à propos !

Vive la Pologne ! — M. Floquet, élu député de Perpignan veut rester préfet de la Seine. Ça lui fera deux traitements.

Admirons le désintéressement de nos grands hommes.

Lyon. — M. le curé de Saint-Bonaventure a été attaqué à l'autel, pendant qu'il célébrait la messe, par un forcené échauffé par les journaux libres-penseurs.

Le calice a été renversé et jeté à terre. On a arrêté le coupable.

Malheureusement on ne peut pas arrêter les journalistes impies.

Appréciation vraie. — On demandait à un homme d'esprit, dont les mots restent, ce qu'il pensait des lycées de filles.

— Je ne sais, dit-il, si ces demoiselles obtiendront le doctorat, mais elles arriveront certainement à la *licence*.

Nos édiles. — Samedi dernier, au moment où la gendarmerie et la police à M. Louis travaillaient pour le compte de M. Gaillon, deux de ses adjoints devisaient ensemble sur les événements de la soirée ; l'un dit à l'autre : « Bah ! on en empoignera quelques-uns, les autres resteront tranquilles. »

Ces aimables citoyens, qui n'avaient pas de termes assez méprisants pour condamner les procédés policiers de l'Empire (style républicain) trouvent tout naturel ce qui se passe, eux étant les maîtres momentanés.

Ajoutons, pour être dans le vrai, que ces deux personnages doivent tenir beaucoup au maintien du régime actuel, leurs intérêts y trouvent profit ; l'un d'eux émarge au budget municipal par sa femme, et l'autre par sa fille ; et nous pourrions trouver, parmi les élèves boursiers du lycée de Lyon, de dignes rejetons de ces affamés d'hier.

Ils sont assis autour du fromage et trouvent la pitance bonne.

La moisson. — Les événements se précipitent : Paris, Lyon, Montpellier, Amiens, sans oublier le département de Saône-et-Loire, nous voyons enfin les résultats obtenus par les principes de nos grrrands hommes d'Etat, et surtout par leurs agissements.

Les greniers ne sont plus assez grands pour emmagasiner la récolte, et par suite de toutes ces arrestations, il faudra bientôt agrandir les prisons.

Ah ! Messieurs nos gouvernants, vous êtes aux abois, vous commencez à sentir que vous êtes sans canon, l'arrât de la cour de Chalon vous prouve la situation actuelle.

Vous avez détruit tout principe d'autorité, vous avez dit : Il n'y a point de Dieu ; l'un des vôtres a dit au peuple : « Le cléricisme, voilà l'ennemi, » dans votre pensée intime vous vouliez dire : le catholicisme.

Par la révolution vous avez usurpé le pouvoir et vous voudriez aujourd'hui en imposer à ceux que vous flattiez dans le temps parce que vous en aviez besoin.

Dieu n'existe pas, dites-vous, eh bien ! il vous montre qu'il existe, sa sanction commence. Vous avez semé dans l'orage, vous récoltez dans la tempête et vous serez emportés par elle.

Nominations dans le clergé. — M. Ollagnier, supérieur de l'Institution de Notre-Dame des Minimes, a été nommé chanoine titulaire de la Primatiale.

M. Vernay, professeur de philosophie à l'Institution de Notre-Dame des Minimes, en a été nommé supérieur ;

M. Philippon, curé de Saint-Martin-Lestra, a été nommé curé de Saint-Roch, à Saint-Etienne, en remplacement de M. Patouillard, démissionnaire ;

M. Chabert, curé de Morancé, a été nommé à Saint-Igny-de-Vers ;

M. Provenaz, curé de Saint-André-la-Côte, a été nommé curé de Saint-Laurent-d'Agnay, en remplacement de M. Merle, démissionnaire ;

M. Favre, ancien vicaire de Saint-Georges, à Lyon, a été nommé curé de Beaunant ;

M. Barrot, professeur de l'école cléricale de Saint-Eucher, a été nommé vicaire à Saint-Anne du Sacré-Cœur (Lyon).

M. Valois, vicaire de Sarcey, a été nommé vicaire de Notre-Dame-de-Pélussin.

JUIVERIE ET MAÇONISME

(Suite)

Que ce soit la Juiverie qui ait pénétré la Maçonnerie ou s'en soit fait un instrument de domination, c'est pour nous une vérité qui ne fait pas le moindre doute. Quand pour un fait criminel, on est en face de deux hommes capables chacun d'en être l'auteur, on l'attribue à celui qui en a retiré, ou doit en retirer le bénéfice : *Is fecit cui prodest*.

Le Juif porte sur ses épaules la malédiction du Christ qu'il a crucifié. Il porte la responsabilité du sang du Juste versé par ses pères et dont ses pères ne craignent pas de le charger, dans leur fureur aveugle. Le Juif n'a rien tant à cœur que de se rendre légère cette malédiction, commode cette responsabilité. Son suprême désir est de montrer au monde que les effets de cette malédiction, de cette responsabilité sont chose douce. Le Christ nous a maudits, disent-ils, et qu'importe ? Nous démontrerons l'insanité de sa malédiction par la grandeur de notre puissance, par l'éclat de notre bonheur. Et à cet éclat, à cette puissance, on verra qu'il a parlé en vain, qu'il n'était pas Dieu.

Je m'explique, ô Juif, ta soif de l'or. L'or, n'est-il pas l'arbitre de la paix et de la guerre ? N'est-ce pas l'or qui donne l'expansion aux idées, qui fait de son possesseur le roi de la terre ? L'or est la divinité avec laquelle tous, aujourd'hui, rendent hommage, devant laquelle tous se prosternent. L'or est le maître souverain des âmes et des cœurs ; c'est lui qui commande et domine. Oui, ô Juif, je m'explique à merveille

ton ardeur à l'acquérir, ta fièvre dévorante à l'entasser en monceaux, sans que jamais ces monceaux éteignent ta soif dévorante.

Et aussi, comme devient facilement compréhensible, dans le Juif, sa recherche des places et des honneurs!

Chose remarquable, en France, ils sont quelque soixante mille et ne constituent que la six centième partie de la population. Or, au lieu de composer seulement la 600^e partie des membres de la Cour de cassation, de la cour des comptes, du Conseil d'Etat, du Sénat, de la Chambre, de l'Institut, du personnel des préfectures, leur nombre dans ces positions élevées est de cent fois plus considérable que leur situation numérique. Ils ont des places comme s'ils étaient six millions!

Ah! ils peuvent croire avoir pris noblement, grassement leur revanche de la malédiction du Christ. Si elle n'est pas annihilée, ils peuvent avec orgueil nous demander par où elle subsiste. Et toutefois, ils ont pris d'autres précautions que celles de la richesse et des honneurs pour infliger à l'Homme-Dieu le reproche de menteur : ils sont devenus les maîtres du maçonnerie.

Nous n'avons pas à parler du but final du maçonnerie, l'ayant fait avant. Il n'y a qu'à le considérer agir pour se convaincre qu'il porte une haine mortelle à l'Eglise et au catholicisme. Il hait et poursuit partout la royauté, mais c'est parce qu'il la croit l'auxiliaire de la Religion. Cette haine pour la monarchie n'est pas une haine directe; elle est une réflexion de celle portée à l'Eglise. D'où peut-elle lui provenir? Qui peut la lui inspirer, la lui insuffler? Personne que le Juif.

Le rationaliste, qui rapporte tout à sa raison et à sa lumière; le matérialiste qui ne voit dans l'ensemble de la vie que de grands et multiples phénomènes s'élaborant d'eux-mêmes, sous l'influence de forces mystérieuses dans l'immense laboratoire de la nature; le sceptique qui, ne voyant clair nulle part, flotte comme un navire désarmé dans le sein des négociations et des affirmations, n'ont de suffisants motifs de haïr l'Eglise. Elle leur est indifférente, étrangère; et voilà tout. Que leur importe, après tout, qu'elle se meuve librement et librement trace son vaste et profond sillon à travers les peuples?

Mais, pour le Juif, il en est autrement. L'Eglise, ouvrage direct du Christ, est un vivant reproche à ses erreurs et à son déicide. Si elle se prouve divine par son existence et par ses bienfaits, elle convainc le même coup le Juif de noire ingratitude et d'infamie. Et si le Juif en la combattant, obtient le succès, il se réhabilite dans le présent et dans le passé. Les voilà sommairement indiquées les causes de ce duel gigantesque entre l'Eglise et la Maçonnerie, de cette guerre à outrance dans laquelle aucune des deux parties ne peut désarmer.

Non, aucun autre adversaire n'était plus capable par les énormes ressources de son génie, par l'influence de son or et par le fait si prodigieux de son ubiquité, d'entrer en lutte implacable avec le catholicisme.

Remarquons-le : le Juif est partout, et tous les climats lui sont favorables.

Il y a bien une sorte d'immunité qui l'exempte des malaises et des fléaux. Il est au premier rang des peuples pour la vitalité. Partout, il se multiplie avec la même énergie prolifique, qu'il habite les pays chauds ou les pays froids. A l'heure qu'il est, comme un organisme vivant partout répandu, il enlace la société chrétienne. Et cet organisme immense se concentre dans une unité terrible. Toutes les loges d'une nation ressortent à un grand Orient national, et tous les Orientaux nationaux ressortent à un Orient supérieur dont l'autorité est absolue.

(A suivre)

André DUFAUT.

CONSEIL MUNICIPAL

Quand on trainait si vilement, du côté de l'abattoir, la grossière Maritorne de la place de la République, nous aurions voulu, avons-nous dit, voir le conseil municipal en larmes, derrière le char funèbre.

Cette abstention nous avait étonné; aujourd'hui nous la comprenons.

O vous qui avez accompagné au cimetière une sœur, une épouse, une fille, une mère, vous savez ce qu'il faut de force pour aller jusqu'au bout de la voie douloureuse!

Cette force, le conseil municipal ne l'avait point, et sa douleur a été si intense qu'il n'a pu survivre à sa chère morte.

Le conseil municipal se meurt! Le conseil municipal est mort!! si l'on porte son cadavre chez le vétérinaire, on verra, à l'autopsie, qu'il est mort de douleur.

Allons, citoyens, saluez l'enterrement qui passe, Voyez! c'est d'abord Gailleton.

A sa porte maudite, dit lui-même, le *Petit Lyonnais*, on peut écrire cette épitaphe :

Ci git la Mairie centrale suicidée par M. le maire.
Puis, c'est M. Hallet qui démissionne pour raison de santé.

Puis, c'est M. Dubois, un adjoint, s'il vous plaît, un collègue de Rossigneux, qui se précipite du haut du char municipal.

Enfin, c'est l'architecte de l'administration qui donne également sa démission, le bon architecte ne pouvant plus, paraît-il, s'entendre avec les *francs-maçons*, ou si l'on veut, avec les goujats des groupes scolaires.

Attendez encore un peu, et le cortège sera bientôt au grand complet.

Comme les pluies persistantes font tomber la République en plâtre, l'automne aussi secoue les fruits véreux. Ils y passeront tous. Les croque-morts qui ont emporté les Gailleton, les Hallet, les Dubois reviennent déjà pour emporter les autres. Si j'étais cantonnier, je préparerais la lance et le jet d'eau pour purifier la place.

Nous invitons maintenant le suffrage universel à verser un pleur sur la tombe municipale.

Il avait choisi ses élus parmi les purs, ne demandant

que cette double qualité de *Républicains* et de *libres-penseurs*.

On ne soupçonnait pas alors que ces deux choses n'excluaient pas la bêtise.

Pauvre suffrage! C'était vraiment être naïf au delà de toutes les bornes!

Il est vrai, que pour certains fromages, plus il y a de bêtes, meilleurs ils sont.

Le suffrage universel a peut-être cru qu'il en serait de même pour notre conseil municipal!

Il doit voir aujourd'hui qu'il s'est gravement trompé.

MARK.

MONTCEAU ET SAINT-ÉTIENNE

Les troubles de Montceau-les-Mines et les placards incendiaires qu'on a lus, un matin, sur les murs de la capitale, ont été ces jours-ci, pour toute la presse, l'objet des commentaires les plus fantaisistes.

Tous les journaux les ont appréciés et jugés à leur manière, c'est-à-dire selon le parti auquel ils appartenaient, mais sans aucun souci de la vérité.

Ainsi, les uns les ont attribués au gouvernement lui-même, qui excitait tous ces troubles pour avoir l'occasion de montrer avec quelle énergie il savait réprimer le désordre.

Les autres, aux curés, comme si les curés avaient quelque chose à gagner à se faire sauter avec les croix et les églises qu'ils ont élevées à grands frais.

D'autres enfin, avec plus de vraisemblance, en ont accusé les sociétés secrètes en général, et en particulier l'Internationale.

La vérité est que ni les uns ni les autres n'ont nommé les vrais coupables.

Que le gouvernement d'abord les ait préparés par son ineptie et par les exemples qu'il a donnés en violant le domicile des particuliers et en chassant, au mépris de toutes les lois naturelles et positives, des citoyens qui avaient le droit de rester chez eux, c'est ce qui ne fait et ne peut faire pour personne l'objet d'aucun doute; mais qu'il fomenta lui-même ces troubles, qu'il soudoie de ses deniers les brigands qui opèrent ici avec la dynamite, là avec le feu et le pétrole, c'est trop invraisemblable pour que nous nous donnions la peine de le démontrer.

Quant à dire que le clergé en est l'auteur, c'est là une de ces plaisanteries qui ne méritent pas qu'on s'y arrête.

Ces troubles ne doivent même pas être attribués aux comités directifs de l'Internationale et des sociétés secrètes, mais à quelques individualités impatientes de jouir et qui, n'attendant plus rien de la faconde aussi creuse que retentissante des meneurs, ni des procédés préconisés par les différents groupes du socialisme, inscrivent en tête de leur programme: Révolution et dynamite.

Ceux qui ont suivi, avec quelque attention, les derniers événements, ne peuvent pas en douter.

L'avortement de ces grandes assises du travail et les conséquences qui en ont été la suite, sont pour tous ceux qui veulent réfléchir presque une révélation.

Le congrès de Saint-Etienne en particulier n'a été qu'une immense comédie.

Benoît Malon, qui en était, comme chacun sait, le grand organisateur, est venu ici avec des mandats en blanc, qu'il a remplis avec les noms des citoyens complaisants qui, parmi les frères et amis dont fourmille la région, ont bien voulu se prêter à cette innocente supercherie.

Ainsi, tous ces délégués de Lille ou du Havre, de la Rochelle ou de Cahors, du Nord, du Centre et du Midi, n'étaient, à part 4 ou 5 de Paris ou de Marseille, que de simples compatriotes.

Ils représentaient quand même et avec fierté, il faut le croire, ces illustres localités que non seulement ils n'avaient jamais vues, mais qu'ils ne connaissaient même pas.

En raisonnant *a pari*, on peut en dire autant des congrès de Bordeaux et de Roanne et de tous les congrès présents, passés et futurs.

Quand les affamés, les impatients, les va-nu-pieds du parti, ont vu avec le dessous des cartes, le piteux échec de tous ces congrès, ils ont compris qu'ils n'avaient rien à attendre de ce côté et, de colère autant que de dépit, ils se sont bruyamment séparés, pour former comme le prouvent les documents que nous avons sous les yeux, le groupe anarchiste révolutionnaire qui regarde le fusil comme la raison première et dernière de toutes les revendications sociales.

C'est de ce groupe qu'émanent les ordres qui ont produit les troubles dont Montceau a été le théâtre, ainsi que les affiches qu'on a placardées sur tous les murs de la capitale.

Pour ne pas venir des comités de direction, ils n'en revêtent pas moins, à cause des circonstances, un caractère de gravité tout particulier.

Ils sont l'indice de l'irritation qui règne parmi les partisans de la révolution immédiate.

Sans y prendre une part directe et effective, les autres groupes laissent faire et attendent les résultats.

Si, en sondant le terrain à coup de dynamite, ils arrivent à trouver la voie, ils s'y jeteront tous tête baissée, à corps perdu, et gare alors à ceux qui se trouveront sur leur passage.

Le moment est donc grave pour le gouvernement. Son existence même est en jeu.

Si le mouvement n'est pas étouffé, ou localisé à Montceau, il va se propager partout avec la rapidité effrayante d'une trainée de poudre.

Le langage des anarchistes arrêtés à Lyon et à Saint-Etienne, plus encore que les papiers saisis sur eux, ne peut laisser de doute à cet égard.

Mais c'est affaire à la République.

La situation est devenue telle que nous n'avons presque plus de vœux à faire pour elle.

Entre malfaiteurs contre la loi et malfaiteurs avec la loi, il n'y a de différence que dans les procédés.

Et à tout prendre, autant vaudrait pour nous en finir d'un coup, en sautant à trente mètres dans les airs, que d'agoniser lentement sous l'ajet des faux Cuillots qui nous gouvernent.

LAURENT.

BIBLIA PAUPERUM

Pour que les ignorants connaissent la Parole, Car elle est adressée à tous également, Les bons moines en ont dessiné le symbole : La marge enluminée au double Testament,

En tableaux enchaînés, fait un encadrement. Ainsi court le long d'un marbre une vignette folle. C'est comme une très ample et neuve parabole Où se dévoile à tous le nom du Dieu clément.

Le pauvre, qui ne sait rien du profond mystère, Ouvre le Livre, lit le naïf commentaire, Et voici que soudain dans sa nuit il fait jour :

La colombe annonçant le renouveau des choses, Et les anges éclos du calice des roses Lui disent que le mot de l'énigme est AMOUR.

Charles MORICE.

LA CONFÉRENCE MAZE

Nous avons entendu dimanche dernier, au palais Saint-Pierre, la conférence de M. Maze, député de Seine-et-Oise, rapporteur à la Chambre de certains projets de loi sur les institutions de prévoyance.

Le sujet était la réforme de la législation des sociétés de secours mutuels et de la caisse des retraites de la vieillesse.

Rien, dans l'ordre économique, de plus attrayant, de plus actuel et de plus fécond; et pourtant, il faut bien le reconnaître, rien qui ait semblé, jusqu'à présent, et à quelques rares exceptions près, plus indifférent à nos législateurs du jour, bien autrement préoccupés de créer pour leurs amis, des emplois et des pensions à la charge des contribuables.

Ajoutons de suite quant à la forme, que le conférencier s'est montré à la hauteur de la situation. Avec un organe sonore, une diction claire et nette, des mouvements parfois éloquentes, M. Maze a su captiver, pendant deux heures, un auditoire attentif, composé principalement de présidents de sociétés de secours mutuels, ayant à leur tête M. Bleton, président du comité général. A côté de lui figuraient MM. les docteurs Desgranges et Pinet.

Quant au fond nous déclarons partager d'autant moins la haute idée que le législateur actuel paraît avoir de son œuvre, que tout en jetant ses prédécesseurs à la mer, il ne fait en réalité que suivre le sillon déjà tracé par eux dans le passé; et jusqu'à ce qu'on ait trouvé mieux, nous nous garderions bien d'élever à cet égard la moindre objection. Mais il faut savoir le dire et ne pas sacrifier la justice et la vérité au plaisir de crier, vive cette République avant laquelle il semblerait qu'on ne sut, dans ce pays, ni vivre ni se dévouer pour ses concitoyens.

Or s'il est vrai, comme personne n'en doute, que nous ayons à combattre des ennemis qui s'appellent l'ignorance, la misère, l'arbitraire, est-il admissible, pour d'autres que pour des naïfs ou des sectaires, que ce soit les gouvernants du jour qui aient dans cette lutte le monopole, la supériorité ou simplement une égalité suffisante?

Mais n'est-ce pas le contraire qui est la vérité?

L'arbitraire! Mais qui donc a substitué le régime des simples décrets aux lois et la juridiction de l'administration des ministres, à la fois juges et parties, ou des conseils académiques à la justice de droit commun qui appartient aux tribunaux composés de magistrats inamovibles?

L'ignorance! Mais M. Albert Duruy nous fait connaître ce qu'était la France au point de vue de l'instruction avant les prétendus régénérateurs du moment. Nous avons vu nous-mêmes ce que sont ces cultivateurs de l'intelligence qu'on appelle suivant les milieux des frères des Ecoles chrétiennes ou des Jésuites, des Maristes, des Dominicains, des Oratoriens, etc., les Dulac, les Secchi, les Olivain, les Captier, etc., etc. Nous savons notamment qu'à Lyon c'est un élève des Frères de Vaise qui a eu les meilleures notes dans l'un des derniers concours pour le certificat d'études entre les élèves congréganistes et les laïques du 2^e et du 5^e arrondissement. Nous savons encore qu'aux écoles du gouvernement, polytechnique, Saint-Cyr, les premiers élèves étaient ceux qui sortaient des écoles religieuses. Non, il n'est point vrai que la lutte contre l'ignorance ne soit engagée que depuis l'avènement des Maze, des Ferry et autres Duvaux. La seule modification que ces hommes politiques aient réalisée sur ce terrain c'est la substitution de certains instituteurs à d'autres; c'est le remplacement de l'instruction religieuse à bon marché par une instruction d'où la religion est bannie et qui se qualifie de gratuite, parce qu'elle coûte trois ou quatre fois plus cher qu'auparavant. Voilà les prétendues réformes des hommes du jour, dans l'ordre de l'enseignement ou de la lutte contre l'ignorance.

Et la misère! Comment a-t-elle été combattue jusqu'à présent?

1^o Par la charité dont on ne veut plus, parce qu'elle procède du christianisme, que les novateurs modernes trouvent usé.

2^o Par l'intervention de l'Etat, suivant un caractère et dans une mesure qui varient avec les époques.

Pour bien apprécier la portée de ce que veulent faire MM. Maze et ses collègues, il importe de connaître le point de départ, c'est-à-dire la situation actuelle; les législateurs de l'heure présente ne semblent pas vouloir tenir compte à leurs prédécesseurs, de ce qu'ils ont déjà fait.

Or, les sociétés de secours mutuels ont pris naissance sous la Restauration et le Gouvernement de juillet. On en comptait deux mille en 1846. M. Maze ne peut le méconnaître en présence du rapport du ministre de l'Agriculture et du Commerce, sur les caisses d'épargne de 1847. Déjà d'ailleurs une instruction ministérielle du 29 mai 1852 avait rappelé qu'antérieurement grand nombre de sociétés de secours mutuels s'étaient formées (*horresco referens*) à l'ombre de la paroisse et étaient devenues ainsi des écoles de prévoyance et de moralité. (Daloz, tome 39, page 813).

L'assemblée nationale de 1850 stimulée par les écrits et les efforts parlementaires des véritables amis du peuple, qui avaient nom de Melun, Cochon, etc., avait voté sur le rapport de M. Benoit d'Azy, une loi qui porte la date du 15 juillet 1850 et qui permettait aux sociétés de secours mutuels d'être déclarées établissements d'utilité publique. Survint plus tard le décret du 22 janvier 1852, qui créa la dotation de

dix millions, dont elles ont joui depuis et qui fut bientôt suivie ; 1° du décret organique du 26 mars de la même année ; 2° du décret du 26 avril 1856, déterminant les conditions suivant lesquelles les sociétés de secours mutuels peuvent constituer des pensions de retraite à leurs sociétaires.

A ce moment les encouragements se sont multipliés pour exciter à la création de ces sociétés ; les représentants de l'autorité religieuse rivalisant de zèle à cet égard, avec les fonctionnaires de l'ordre civil.

Aussi voyons-nous que si à la fin de 1853, le nombre total des sociétés étant en France de 3404 avec 423153 sociétaires dont 47,281 honoraires et un capital de réserve de 16,532,304 fr. 93 cent., les sociétés approuvées, prises séparément, donnent les résultats suivants : nombre des sociétés, 1406 ; nombre des membres, 167,560, dont 3,431 honoraires et un capital de réserve de 5,803,304 fr. 57 cent. (Daloz, tome 39, page 815). La situation était bien différente quelques années plus tard, d'après les chiffres qui ont été relevés au Sénat de 1856, ainsi que nous allons le voir.

C'eût été bon de relever les chiffres de 1870, ou 1871, ou 1877 pour les comparer avec ceux de 1880 et apprécier le véritable développement obtenu par ces sociétés, soit pendant toute la durée du nouvel ordre de choses politique, soit pendant la grande période de gouvernement de ceux qui se qualifient de vrais républicains. Au lieu de prendre ces termes de comparaison, M. Maze a cru devoir comparer 1853 avec 1880. Or, la nouvelle impulsion donnée en 1850 par les philanthropes chrétiens, s'était accentuée dans la période comprise entre 1850 et 1856 nous voyons à diverses reprises, le Sénat saisi de pétitions à cet égard, et, pour n'en citer que quelques-unes :

M. le Roy de Saint-Arnaud en rapporte deux en 1866, relatives, l'une émanant d'un nommé Guyot, employé à Paris, demandant la création d'une vaste association pour constituer une caisse générale et centrale ou viendraient aboutir toutes les subventions pécuniaires destinées à l'alimenter ; l'autre, signée d'un nommé Voisin (Seine), qui avait imaginé une société générale de secours mutuels embrassant tous les corps d'état et qui serait alimentée par une cotisation de 2 fr. par mois à fournir, disait le pétitionnaire, par les dix millions d'ouvriers de France, ce qui aurait produit un fonds annuel de deux cent mille francs.

Le rapporteur faisait remarquer qu'il n'y avait, à ce moment, que 5,021 sociétés comprenant 700,000 membres participants, avec un avoir social de 36 millions, y compris le fonds de retraite, et les pétitions furent écartées par l'ordre du jour.

Nous voyons aussi des hommes importants, comme M. Drouin de Lhuys, ministre des affaires étrangères, M. Mathieu, député, l'archevêque de Paris, l'évêque de Châlons-sur-Marne, etc., prendre la parole pour donner des encouragements aux sociétés de secours mutuels ; mais à la différence des hommes du jour, ces orateurs croyaient de leur devoir de rendre à leurs prédécesseurs la part qui leur revenait dans ces créations et ces encouragements dus au souffle généreux et chrétien.

Après avoir constaté, comme l'a fait M. Maze, que les membres des sociétés de secours mutuels ne sont pas des hommes de désordre, qu'on en trouve aucun dans les prisons, Monseigneur l'évêque de Châlons, félicite les sociétaires de leur esprit de *prévoyance* qui fait qu'on songe à l'avenir. Pensez dit l'évêque, à la fin de toutes choses, et d'après l'évangile, vous ne vous trompez pas ; vous faites ici pour le temps, ce que du haut de nos chaires nous conseillons de faire pour l'éternité. L'esprit de *charité* qui s'applique sous la meilleure de ses formes, celle qui fait qu'on donne sans orgueil, sans mépris pour celui qui reçoit, par cette considération, que le même qui donne aujourd'hui, recevra peut être demain ; charité industrielle et féconde, par laquelle l'ouvrier valide travaille aujourd'hui pour celui qui est malade, avec l'espoir fondé de recevoir le même secours, s'il est infirme le lendemain. A ce point de vue la mutualité est un principe éminemment chrétien ; c'est la mise en pratique du précepte de Maître : aimez-vous, aidez-vous les uns les autres.

Nous n'en finirions pas, si nous voulions rappeler ici tout ce que les sociétés de secours mutuels doivent aux régimes qui nous ont précédé. Et c'est pourtant ce passé contre lequel proteste si énergiquement M. Nadaud que M. Maze déclare fort loin de correspondre aux aspirations d'une société républicaine et démocratique et qui soulèverait depuis longtemps et pour ainsi dire chaque jour, des réclamations aussi vives que légitimes.

Mais que propose-t-on donc aujourd'hui, qui soit si différent ? Quelles sont les prétendues réformes ?

Il ne faut pas éternellement se payer de mots. Et cette monnaie si sympathique aux Français, fut-elle jamais plus courante que depuis l'avènement des *vrais républicains*. Il se disent *libéraux*, et nous avons rappelé le cas qu'ils font de la justice et de la liberté, quand il s'agit de leurs adversaires. Ils ont la bouche pleine des mots de *science* et d'*instruction* ; et quand ils rencontrent la science et l'instruction dans d'autres conditions que celles qui plaisent aux Paul Bert du temps ; quand la science et l'instruction se montrent avec la religion, qui est l'alliée naturelle, mais qui est l'ennemi pour les franc-maçons du jour, ils les attaquent, les dispersent, les suppriment.

Ils ont encore à leur disposition, comme amorce, ou trompe l'œil les mots de *gratuité*, pour nous conduire à des frais et à des dépenses sans précédents, d'instruction nécessaire ou *obligatoire*, afin de laisser libre carrière à leur intolérance de sectaire et à l'aide d'un autre mot de *laïcité*, donner une complète satisfaction à leur haine de Dieu et de ses représentants, comme ministres du culte.

Aujourd'hui, à propos des retraites ouvrières, il semble qu'ils vont trouver et faire ce qui n'a été ni trouvé, ni fait avant eux. Les vrais philanthropes, ceux qui peuvent plus avec les actes qu'avec les mots pourraient rire, s'ils n'étaient si chrétiens et si charitables, en présence de cette *souris* produite par la *montagne*.

Que propose M. Maze, rapporteur de la commission parlementaire ? Des mesures auxquelles on ne peut qu'applaudir, assurément, mais qui, bien loin d'impliquer la condamnation de l'œuvre du passé, n'en est en réalité, que la continuation et le complément. Ainsi :

1° Nouvelle dotation. C'est excellent. Mais c'est l'imitation exacte de ce qui a été fait ;

2° Commission supérieure, dont feraient partie dix délégués des sociétés mutuelles. Excellent encore. Mais cette commission existe déjà. Il n'y a de nouveau qu'un petit et heureux changement dans la composition ;

3° Limitation à 300 fr. au lieu de 3,000 fr., le maximum de versement possible à la caisse des retraites, pour empêcher les Compagnies d'assurances et les particuliers aisés de pro-

fitier de la capitalisation à 5 0/0 qui est un taux de faveur pour les épargnes mutuelles.

Très bien encore. Mais que de fois ces questions ont été agitées dans les discussions parlementaires relatives à la caisse des retraites.

4° Possibilité pour les sociétés de secours mutuels de s'unir à d'autres pour faciliter aux membres qui éhangent de résidence de passer d'une société dans une autre. Voilà peut-être ce qu'il y aurait de plus nouveau ; ce qui a fait l'objet des pétitions de 1853 et 1866 ; et surtout ce qui a été demandé par l'honorable président actuel du comité général des présidents, M. Bleton.

5° Faculté de verser pour la retraite, plus du decuple de la cotisation.

Voilà l'ensemble des mesures principales.

M. Maze aurait pu nous dire un mot de la proposition primitive de M. Nadaud, des idées de M. Guyot, des propositions de MM. Waldeck-Rousseau et Laroche-Joubert, dans le détail desquelles le manque d'espace nous empêche d'entrer.

Il s'est borné, en terminant, à faire un chaleureux appel à l'union des travailleurs qui devraient s'estimer tous heureux de vivre dans un temps qui peut produire des réformes comme celles indiquées plus haut et des réformateurs comme les opportunistes républicains du jour.

Le public a applaudi comme nous avons vu applaudir certains actionnaires, à la suite de certains rapports dans certaines assemblées générales de sociétés industrielles ou commerciales.

On se disait en sortant : il parle bien. Attendons les œuvres. Puissent elles répondre à ce qui a été déjà non seulement inspiré et tenté, mais réalisé sans bruit, patiemment, gratuitement, sans indemnité ni billets de circulation pour les hommes intelligents et dévoués qui composent le bureau du comité général des présidents de sociétés de secours mutuels, et parmi eux, notamment MM. Bleton, président actuel, et Pinet, trésorier général.

M. GAILLETON

Et les échos de Lyon répètent : Gaillon ! Qu'est-ce Gaillon !

Il a été d'abord médecin des fous... et ses nouveaux exploits prouvent qu'il s'y croit encore. M. Gaillon a été ensuite conseiller municipal de Lyon ; ce qui ne pouvait pas lui donner de l'esprit. M. Gaillon, conseiller municipal, était anti-catholique enragé, quoique ami de plusieurs curés.

Puis M. Gaillon est devenu maire, maire central. Sa résidence de droit est à l'Hôtel-de-Ville ; celle de fait est le café de l'Univers, rue Gasparin.

M. Gaillon ne s'est pas contenté d'être maire central ; il a voulu être maire sans pareil.

Il a d'abord démoli la Croix de la Croix-Rousse et y a fait installer un orchestre pour la danse publique. C'est plus gai.

Il a aussi enlevé la Croix-Paquet. Chacun fait ce qu'il peut.

La prospérité de la ville en a ressenti un si heureux contre-coup, qu'on y meurt de faim et de misère comme jamais.

Devant ces résultats charmants, le zèle de M. Gaillon ne pouvait que s'enflammer, et il s'est enflammé.

M. Gaillon s'est fait le souteneur du Pître aux reliques, du montreur de musée républicain.

Ce pître était un saligaud très vulgaire, dont les protestations des honnêtes gens ont commencé la fortune. M. Gaillon a cru devoir le protéger.

Ces honnêtes gens se sont indignés ; ils se sont moqués de celui qui se moquait d'eux avec la permission de M. le Maire. Et M. le Maire a montré les dents... sous forme d'agents de police.

Les sergents de ville sont venus entourer le pître défendre le pître... comme une simple œuvre d'intérêt public.

Une boutique de provocation ouverte a pu rester ainsi exposée, durant trois semaines, en plein Lyon. Presque tous les soirs il y avait émeute ; on se battait, on s'insultait ; les voyous tenaient le crachoir, et la *Tête-de-veau* ruminait les sornettes écloées au conseil municipal. Spectacle inique en pays civilisé, mais tout naturel dans la cité des Gaillon et des Juliaa.

Telles sont les grandes œuvres accomplies sous la magistrature municipale de M. Gaillon, maire central et sans rival.

Tant de merveilles administratives ne pouvaient rester sans récompense, et la noble passion de renverser les croix devait amener infailliblement un grand triomphe Gaillonnesque. Ça n'a pas manqué.

Hué d'abord aux Célestins, M. Gaillon a été bafoûé au Grand-Théâtre presque autant que la religion à la vogue de la Croix-Rousse.

M. le Maire, plus heureux que les cléricaux, a pu se défendre, vu que le préfet lui a prêté ses policiers. N'importe, M. le Maire est flambé. S'il ne démissionne pas, on le démissionnera quand même.

Son affaire est sûre. Ses petits airs d'empereur ne le sauveront pas.

Celui qui se servira de la comédie périra par la comédie. Et il sera enseveli dans le grotesque.

Ainsi finissent habituellement les maires et les conseils municipaux qui s'amusent à singer des grimaces à la porte des églises, au lieu de s'occuper des affaires sérieuses de la ville.

La foule a parlé et tient déjà le manche du balai ; les journaux républicains eux-mêmes réclament à grands cris la démission, et les cartouches de dynamite sonnent le glas funèbre.

Nous pensions bien que le châtement viendrait, mais nous ne le croyions pas si près.

C. R.

CORRESPONDANCE DE SAINT-ÉTIENNE

Saint-Etienne, 24 octobre.

L'arrestation de l'anarchiste Bordat, celles faites en d'autres lieux et villes, et particulièrement à Saint-Etienne, ne confirment que trop, les craintes que nous avions conçues dès l'ouverture du Congrès socialiste, que l'on a cru bien à tort, (nous l'avons dit), enterré sous le ridicule.

Dans notre article intitulé : « Congrès de Saint-Etienne et de Roanne, » nous disions ceci :

« Bordat, nommé assesseur de Mâlon, au grand meeting préparatoire au Congrès, en escaladant les gradins pour prendre sa place à côté du président, est salué par de *frénétiques* et *interminables* applaudissements.

« Ces applaudissements et cette nomination ne donnaient-ils pas dès le début la mesure de ce que l'on pouvait attendre de hardiesse de conception pour la *destruction de tout ce qui gêne ces forcenés*, etc. »

Nous étions prophètes.... et M. le Préfet de la Loire qui devait être mieux que nous au courant des menées et des intentions des misérables qui sèment en ce moment la terreur et la mort à Montceau, à Lyon, et aujourd'hui même peut-être aussi à Saint-Etienne.

En effet, le cafetier Dupuy, de la place de l'Hôtel-de-Ville, où se réunissent la bourgeoisie et les gros bonnets de l'opportunisme, a reçu ce soir par la poste, le billet suivant, que nous souhaitons être l'œuvre d'un mauvais plaisant :

Groupement ouvrier, région cinquième.

Citoyen Dupuy,

Le comité des anarchistes de la Loire a décidé de faire sauter votre établissement si vous gardiez plus longtemps les ventrus opportunistes qui ont leur cercle chez vous.

Votre café étant le repaire des vampires capitalistes doit disparaître le premier : d'autres établissements de même acabit auront le même sort !

Prenez bonne note de cette communication.

Le signal avertisseur éclatera le mardi à 1 heure 1/2 de l'après-midi.

Salut révolutionnaire !

Le délégué aux explosions.

S'il y a farce, il y a farce *sinistre*... Nous nous permettrons de dire à l'auteur que pas n'est besoin de provoquer des exécutions qui ne se feront que trop, et *trop terribles* !

Ce monsieur ferait sans doute mieux d'occuper ses loisirs à se mettre en règle avec Dieu, qui seul croyons nous, peut arrêter maintenant le torrent déchaîné par les *sinistres farceurs* de la République opportuniste.

Mais que disons-nous ? Les *oies* ne veillent-elles pas au Capitole ? Granet et Thomson, Thomson et Granet ne sont-ils point là, prêts à... révoquer, destituer, suspendre, etc. pourfendre ! tous les *ignorantins* de France et de Navarre !..

— Que nous parlez-vous des hauts faits des anarchistes ! des explosions formidables de Montceau, et de Saint-Vallier ? Des bombes de Lyon, de la terreur qui y règne ! Qu'est-ce que ces vétilles de l'anarchisme folichon à côté de l'*épouvantable* affaire d'Apinac (Loire).

« Allons ! fins limiers de la police de Paris, que cherchez-vous à Lyon et à Montceau ? Vous y perdez votre jeunesse et votre réputation.

« Croyez-nous, c'est à Apinac (Loire),

« Oui, à Apinac, dépendance du padalischas de l'*intelligent* Thomson, que vous trouverez l'honneur, la gloire, le profit (c'est-à-dire des titres à l'avancement !...)

« Oui Apinac, le petit Apinac, occupe entièrement la pensée de notre premier administrateur, et non sans de *graves raisons*... »

Pensez donc aussi ! Le directeur de l'école de ce petit bourg, le frère Pulchrôme, pour tout dire !... n'a-t-il pas la cruauté de faire des misères à notre préfet !..

Révoqué cependant pour de si *bonnes*, si excellentes ! si louables ! raisons... ce frère fait des façons pour quitter une place à laquelle il estime avoir quelque droit, et, oh horreur ! (voilà nous la face) ! ce *chenapan* de frère, ne voudrait-il pas amener le *doux* Thomson à l'expulser par la force !

— Eh bien non ! cher frère, nous ne vous expulserons pas ! nous avons d'autres tours dans notre sac... Votre école restera fermée et vous n'aurez pas de successeur jusqu'à ce que vous ayez évacué les lieux.

« Ah ! vous vous croyez plus malin que nous, qui avons vu de près le congrès de Saint-Etienne ! et qui l'avons *écrasé* ! ! ! sous nos *lazzis* de satisfaits opportunistes ! ! !

« Dussions-nous priver Duclerc, d'amener à Apinac les 30 000 hommes promis pour Montceau (et évidemment inutiles ???...) notre volonté y sera exécutée ! triple république ! ! ! »

Ainsi parla et fit Thomson, secondé et approuvé, rrrra... a-tifié par Granet.

Sont-ils grands ! et sont-ils b.... bons !... Thomson et Granet ??? ? ?

Stéphanois, rassurez-vous, et vous aussi bons ruraux de la Loire, comme nous l'avons dit (et espérons l'avoir prouvé) les *oies veillent*.

Et puis si Thomson et Granet ne suffissent pas à la tâche, pour faire hair et mépriser suffisamment leur vertueuse République, il y a l'ami Taravallier qui vient à la rescousse.

« Ne laissez venir à moi que les petits enfants de mes électeurs » ainsi le dépeint l'opportuniste « *Gaga* » (qui connaît son monde, et pour cause).

Le sapeur en habile homme donne soi-disant 5,000 fr. de sa poche (on l'a dit... Ouf !) mais a soin de caser dans le bureau de bienfaisance un ménage auquel le dit *sapeur* devrait une somme assez rondelette, à ce qu'assure le même *Gaga*, (qui connaît son monde !)

Mais le *Gaga* ne connaît pas encore celle-là !

Il paraît que ces jours-ci (Il est des misérables qui ne respectent rien, pas même l'asile paisible du paisible et innocent sapeur !) Ces jours-ci, disons-nous, de misérables farceurs se sont introduits dans la maison de campagne de notre bienfaiteur (à 5,000 ? ? ?) et ont eu l'audace de pénétrer dans le sein de... l'alcôve de notre saint, très saint sapeur !

Et ! oh ! horreur ! oh ! abominable profanation ! !... au lieu de voler le maître de céans, ils ont délicatement soulevé les couvertures, les draps du lit, et mis une bourse... vide ! là sur l'oreiller ! ! !

Et au beau milieu du lit, ont fait trôner, un magnifique vase... plein jusqu'aux bords, d'un liquide aussi... épais qu'.... odorant ! ! !

C'en était ! ! ! !

Conclusion : La vertu est toujours récompensée, même celle d'un sapeur... »

A TRAVERS LA FRANCE

NOTES ET IMPRESSIONS DE M. JOSSE
Voyageur Lyonnais.

Saumur.

Ce qu'il y a de plus curieux à Saumur n'est pas à Saumur. Ce n'est donc ni le joli petit Hôtel-de-Ville gothique, ni le gros château fort où est installée l'École de cavalerie, ni les vingt-huit moulins à vent qui couronnent la ville et qui, de leurs bras multiples, saluent les voyageurs au passage des trains; c'est le dolmen de Bagneux.

Voir un dolmen fut longtemps un de mes grands désirs. Je connaissais celui de Bagneux par la gravure; je savais que Bagneux est dans Maine-et-Loire; mais j'ai passé vingt fois par ici, sans me douter que ce village fût aux portes de Saumur.

Ce dolmen est situé dans une propriété particulière. On s'y rend aisément à pied, en quarante minutes, par une belle route — celle de Paris, je crois — et village et monument sont aussi faciles à trouver qu'une maison dont vous connaissez la rue et le numéro. Peut-être même, à certain point de vue, est-ce d'un accès trop commode. La situation de la « Pierre couverte » au ras d'un chemin fréquenté, tout à côté d'une maisonnette moderne, enlève au spectacle une partie de sa valeur.

En lui-même, le dolmen est magnifique. Il est formé de treize pierres : quatre pour chaque paroi, quatre pour le dessus, une seule pour le fond. L'ouverture, qui est orientée, est fermée d'une barrière de bois dont le gardien a la clé.

Les pierres sont plates, mais non taillées et nivelées. Plusieurs sont de proportions remarquables; celle qui forme le fond a sept mètres de développement. Elles sont fichées en terre à une profondeur qui égale leur saillie au-dessus du sol, à ce qui résulte de soudages opérés en 1867, par une commission d'ingénieurs. C'est tout ce que j'ai saisi des interminables explications que donne le gardien sur les hauteur, largeur et capacité du monument.

Plus volontiers mon esprit se laissait aller à d'autres considérations moins géométriques. Quand nos aïeux dressaient ces dolmens, faisaient-ils simplement des tables (tol ou dol) colossales, des autels gigantesques? Obéissaient-ils, au contraire, à une tradition, et construisaient-ils des cavernes artificielles, en mémoire des demeures et des temples primitifs de l'humanité? C'est une tradition de même ordre que suivent nos architectes, en faisant que nos églises rappellent par quelque point les catacombes.

J'incline pour la tradition des cavernes. Ce mode d'habitation semble avoir été particulièrement et plus longtemps goûté dans cette région, où l'on voit encore aujourd'hui de nombreuses demeures creusées, tout le long de la Loire, dans le flanc des côtes riveraines, entre Vierzon, Tours et Angers, logis hybrides dont une partie est prise dans la butte, avec façade en moellons, et cheminée surgissant parfois entre les végétations du sol sous lequel la maison est tapie.

A quelque distance de ce dolmen, s'en élève un autre en

plein champ. « Les grosses pierres », ainsi que le qualifie l'enfant qui me sert de guide, se composent de quatre quartiers de roche seulement, mais elles se dressent sur une hauteur, au milieu d'une bruyère et à l'ombre d'un bouquet de chênes.

Les troncs antiques et aujourd'hui vermoulus dont ces arbres ne sont qu'un tardif rejet, ont été baignés de sang humain, et plus d'une fois les taillis voisins ont alimenté de sinistres bûchers. Sans doute, cet autel était une station où s'accomplissaient les rites et les sacrifices préparatoires.

La procession se rendait sous bois, d'ici au grand dolmen, aux lueurs sanglantes des torches résineuses ou aux sereines clartés de la lune nouvelle. Les guerriers et les femmes précédaient les druides et le char attelé de bœufs aux cornes dorées, et chacun assistait à l'immolation de la victime, — criminel, captif ou vierge sans tache, — attendant le moment solennel qui voyait la hache tomber ou le bûcher s'enflammer, avec ce sentiment qui nous envahit, dans une cérémonie à la fois religieuse ou militaire, à l'approche de l'élévation et de la batterie de tambours qui l'accompagne.

Dieu merci! les cultes ont changé. Mais l'homme, mais le fidèle est le même qu'il y a deux mille ans, — ou à peu près.

Angers

La physionomie d'Angers n'est pas banale. Les maisons et les nombreux hôtels aristocratiques y ont un aspect qui doit plaire à quiconque n'a point voué son admiration à la bâtisse uniforme et monotone, traitée « à l'instar de Paris ». Ce n'est pas du gothique, ni du byzantin, pas davantage de la renaissance, mais de tous ces styles fondus et combinés ensemble. Un architecte lyonnais s'est fait un nom, en créant ou propageant un genre qui me paraît avoir plus d'une analogie avec celui des angevins.

Nous sommes dans le royaume de l'ardoise. Non-seulement les constructions n'ont pas d'autre couverture, mais l'ardoise remplace la pierre et les moellons.

Les arches du pont qui traverse la Maine sont construites avec des blocs d'ardoises.

Les trois monuments à voir sont trois églises anciennes. En dehors des édifices religieux, les hommes on fait peu d'œuvres remarquables; dans cette région surtout, il n'y a rien qui vaille en monuments civils, une fois qu'on a dépassé Tours et laissé Blois et Chenonceaux.

Les anciens ont fait le vieux château d'Angers, masse indigeste qui attend la pioche des démolisseurs. Les modernes ont bâti le théâtre, qui ressemble à toute la fabrication du jour. Angers offre aussi quelques églises neuves; mais on ne fait bien que ce qu'on fait avec amour, et, comme en notre temps, on n'aime que soi, son bien-être et son luxe, nous ne faisons passablement que les théâtres et les auberges.

Saint-Maurice, la cathédrale, est une grande croix latine, à une nef seulement, précédée d'une façade gigantesque en hauteur. Deux flèches colossales couronnent le monument et la ville entière; une rangée de preux est placée, comme en vedette, au-dessus de la grande verrière par laquelle la nef prend jour, sentinelles de pierre que le soleil semble animer parfois; et, la nuit, la sonnerie de l'horloge aux tintements étranges et prolongés s'échappe du monument, comme si elle était la

voix rythmée de ces héros de granit, s'appelant et se répondant entre eux.

A la Trinité, l'ogive est brodée dans toutes ses moulures. Le gothique a bâti d'abord; puis le byzantin a passé, semant ses fleurons, ses lacs, ses entrelacs, ainsi qu'il l'eût fait autour des pleins-cintres. Le zèle du curé a provoqué la restauration de cette belle église, œuvre qui me paraît aussi méritoire que l'édification de tel temple moderne.

Toujours singulier le vieux sanctuaire des Plantagenets, dont les chapiteaux s'épanouissent en genêts légendaires. On y voit quelques tableaux de l'école française — XVII^e siècle? — auxquels je me permets d'accorder le témoignage de mon incompétente admiration.

Angers est un des centres classiques de la noblesse française. Toute chambrière, tout « lambin » qui entre dans un magasin, y parle au nom de M^{me} la marquise ou de M. le comte; on dirait de gens qui jouent des proverbes. Cette noblesse meurt, pour ainsi parler, d'inaction, elle qui n'a jamais su que se battre et figurer à la cour.

L'aristocratie anglaise, délaissant à temps le métier des armes, s'est mise à cultiver la terre, à vendre de la laine ou des épices, à faire des lois pratiques. En France, tout ce que nous avons pu obtenir de nos gentilshommes se réduit à quelques volumes de vers : il est vrai qu'il s'en trouve de signés Lamartine, Vigny, Musset.

Cela dit, je suis prêt à répéter l'invocation du dernier des poètes de cette glorieuse trinité et redire avec *Rafaël, gentilhomme français* :

Douce aristocrasie,

Que notre pauvre France aimait dans ses vieux jours!
Toi qui, dans son printemps, de roses couronnées,
Et, comme Iphigénie à l'autel entraînée,
Jeune, tomba frappée au cœur d'un coup mortel,
As-tu quitté la terre et regagné le ciel?

Certes, il est beau d'entonner l'hymne au progrès et de célébrer l'égalité sur un rythme ronflant et facile. Mais tout progrès découle de haut en bas : le soleil frappe les cimes d'abord. Si la population de ces provinces est particulièrement affaiblie, c'est que ses ancêtres se frottaient à une noblesse nombreuse, façonnée elle-même à la Cour. Le fermier enrichi se modelait sur monseigneur, et le bourgeois aisé enseignait à ses enfants les belles manières du château voisin. Tous s'habillaient et parlaient correctement, — ou, du moins, s'efforçaient d'y arriver.

(A suivre).

L'abondance des matières nous oblige de renvoyer au prochain numéro la suite du feuilleton **LES COUTEAUX D'OR.**

Le Gérant : Etienne LABROSSE.

Imprimerie X. JEVAIN, rue Sala, 44.

EN VENTE A l'Agence générale de Publicité Victor FOURNIER

14, RUE CONFORT, LYON

ET A SES SUCCURSALES : SAINT-ÉTIENNE, rue Sainte-Catherine 6, GRENOBLE, passage Teissière.

BILLETS DE LOTERIE

DE LA SOCIÉTÉ DES GENS DE LETTRES

Autorisée par arrêté ministériel du 27 avril 1882

400,000 Fr. de Lots

Payables en espèces

DEUX MILLIONS DE BILLETS

GROS LOT : 100,000 FR.

Un lot de..... 50,000 fr.
Deux lots de... 25,000 fr.
Six lots de..... 10,000 fr.
Dix lots de..... 5,000 fr.
Trente lots de... 1,000 fr.
Cent lots de... 500 fr.
Cent lots de... 100 fr.

Les fonds seront versés en compte courant à la Banque de France

Lot offert par M. le Président de la République

Un objet d'art des manufactures nationales
Lot offert par M. Victor Hugo

Œuvres complètes de Victor Hugo, dernière édition avec autographe, valeur 300 fr.

Au total 252 lots

1 fr. 25

DE L'UNION CENTRALE

DES

ARTS DÉCORATIFS

(Reconnue d'utilité publique)

Autorisée par arrêté minist. du 31 mai 1882 pour la création à Paris d'un

MUSÉE D'ART DÉCORATIF

538 LOTS FORMANT

Deux Millions de Fr.

PAYABLES EN ESPÈCES

14 millions de billets

GROS LOT : 500,000 FR.

Un lot de..... 200,000 fr.
Quatre lots de. 100,000 fr.
Quatre lots de. 50,000 fr.
Huit lots de... 25,000 fr.
Vingt lots de. 10,000 fr.
Cent lots de... 1,000 fr.
400 lots de... 500 fr.

Les fonds seront déposés à la Banque de France.

1 fr.

DU

PALAIS DES BEAUX-ARTS

VILLE DE LILLE

5,000,000 de BILLETS
600,000 francs de lots

GRCS LOT

200,000 fr.

1 Lot de..... 100,000 fr.
2 Lots de..... 50,000 »
4 Lots de..... 25,000 »
5 Lots de..... 10,000 »
25 Lots de..... 1,000 »
50 Lots de..... 500 »

1 fr.

Envoi franco par la poste contre le prix du billet, plus 15 cent. jusqu'à 3 billets; 30 c. de 3 à 10; 45 c. de 10 à 15; 60 c. de 15 à 20

NOTA. — Bien désigner le nombre de BILLETS demandés pour chaque Loterie.

DESTRUCTION complète des puces, punaises, moustiques, etc, par l'ingrédient infernal, que j'en voie franco, par la poste, avec instruction contre 1 fr. 50 un paquet, contre 2 fr. 50 2 paquets ingrédients. Mandat ou timbres poste. Ecrire à M. Clément, nég. à Prémont, près Bohain (Aisne).

L'Académie nationale vient de décerner une médaille d'or à M. Robert, place Daumesnil à Paris, pour le perfectionnement apporté au biberon-Robert, par l'invention du biberon-Robert à cible. On sait combien MM. les Docteurs Bouchut, Tarnier, Guénot, se préoccupent de l'allaitement artificiel des nouveau-nés; un mauvais biberon peut être funeste à l'enfant; il est donc urgent que nos docteurs et sages-femmes, recommandant aux mères enfants, l'usage du biberon-Robert flexible, afin d'enrayer la mortalité des nourrissons; car c'est au berceau qu'il faut prendre l'homme.

JE guéris vite et à peu de frais toutes les maladies de la Peau, de l'Estomac et des Voies urinaires les plus rebelles (de midi à 6 heures). DUMONT, médéc. spécialiste, r. Rochechouart, 84 Paris. — Trait. par correspondance

LEÇONS

d'Italien, d'Allemand, d'Espagnol et d'Anglais (traductions)

Prix modérés.

26, rue Grenette, 26

Éviter les contrefaçons

**CHOCOLAT
MENIER**

Exiger le véritable non

MAISON F. JANIN

8, Rue Lafont, LYON

Musique Française et Étrangère, Classique et Moderne

GRAND ABONNEMENT A LA LECTURE MUSICALE
A des conditions très avantageuses

CHOIX VARIÉ DE PIANOS
DES MEILLEURS FACTEURS DE PARIS

HARMONIUMS

POUR ÉGLISES ET SALONS

VENTE & LOCATION A DES PRIX EXCESSIVEMENT MODÉRÉS

LE CAFÉ DES GOURMETS

est composé des meilleures sortes. Il ne contient aucun mélange de Chicorée ou autres substances analogues.

Toutes les boîtes doivent être scellées par deux bandes portant le nom : **TREBUCHEN**

ÉVITER LES IMITATIONS DU TITRE OU DE L'ÉTIQUETTE